

ATTENTION
 Ce plan est un document technique et ne constitue pas un acte administratif.
 Il est destiné à l'usage des professionnels de la géométrie experte et ne peut être utilisé à d'autres fins.
 Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la société GÉOMÈTRE EXPERT est formellement interdite.

Limite réelle issue du plan de détachement référence 11 1035 dressé le 2 février 2011 par le cabinet GEOS, géomètre expert à La Ciotat

Limite réelle issue du plan de bornage référence 110028 dressé le 9 décembre 2011 par Michel Masse, géomètre expert à La Ciotat

Limite réelle issue du plan de détachement sans référence dressé par Michel Masse, géomètre expert à La Ciotat

- SERVITUDES A COTER**
- Servitude de réseaux : EDF, Telecom, AEP
 - Fonds servant : Lot B
 - Fonds dominant : le solde de la propriété
 - Servitude de réseaux : EDF, Telecom, AEP
 - Fonds servant : Lot B
 - Fonds dominant : Lot A
 - Servitude Eaux usées
 - Fonds servant : Lot A
 - Fonds dominant : Lot B, solde de la propriété, parcelle BI n°356
 - Servitude Eaux usées
 - Fonds servant : Lot B
 - Fonds dominant : Solde de la propriété

Busage du fossé existant :
 Le futur propriétaire de Lot A s'engage à réaliser un ouvrage d'engouffrement de 2,7m d'ouverture, en amont du busage, afin de collecter les eaux de ruissellement du boulevard de La Gache, ainsi que le raccordement sur l'ouvrage existant d'un diamètre Ø800.

Référence Dossier : 17080_SCCU Le Noisier

Département des Bouches du Rhône
 Commune de LA CIOTAT
 Boulevard de la Gache
 Section BI Parcelles n°190-337

Plan de division

Plan des servitudes

La nature juridique de ce document n'est acquise que s'il a été lité en l'état à un acte authentique

Référence Informatique : 17080.dwg

Echelle : 1/200

mis à jour le 17 janvier 2019
 Dressé le 27 juin 2017

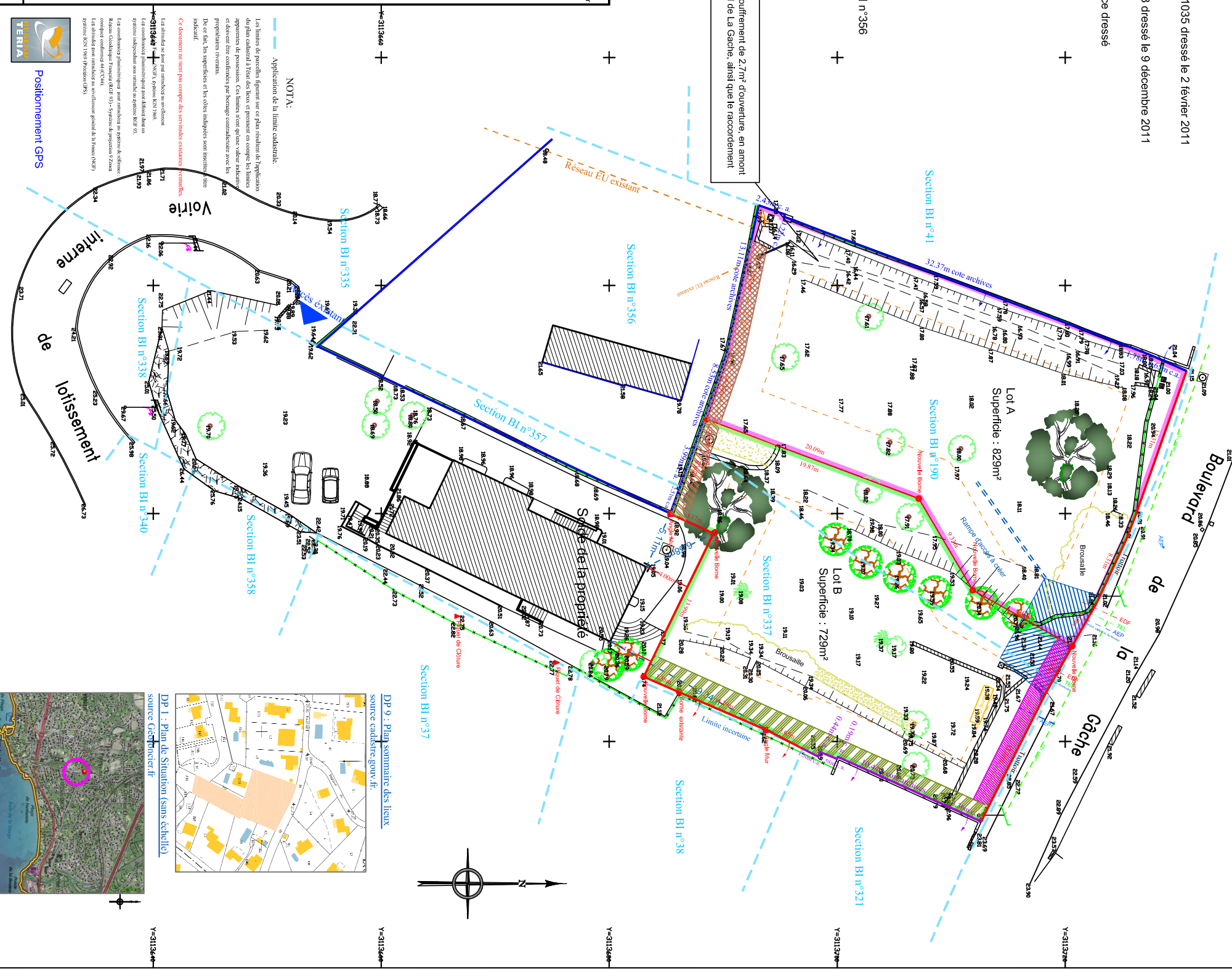
Logo **GF** (Géomètre Foncier) et **GÉOMÈTRE EXPERT**

Logo **Quadr Foncier**

Logo **TERIA**

Logo **Quadr Foncier** (Géomètre Foncier)

Logo **GÉOMÈTRE EXPERT**

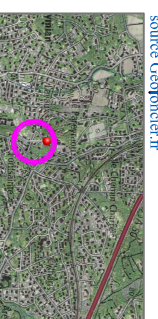
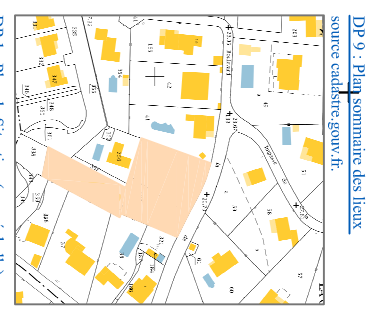


NOTA :
 Application de la limite cadastrale.

Les limites de parcelles figurant sur ce plan résultent de l'application du plan cadastral à l'état des lieux et peuvent en conséquence être affectées de servitudes de possession. Ces limites sont en outre affectées de servitudes de possession. Ces limites sont en outre affectées de servitudes de possession. Ces limites sont en outre affectées de servitudes de possession.

De ce fait, les servitudes et les autres indications sont indiquées en l'état.

Coordonnées en mètres par rapport au système géodésique national IGN 93



Positionnement GPS